

## Valeurs seuils sur les marchés non soumis aux accords internationaux (CHF, hors TVA)

cf. § Annexe 4 ch. 2 à la LMP, cf. § Annexe 2 à l'AIMP

Procédure	Fournitures / services		Travaux de construction		
	LMP	AIMP	LMP	Second œuvre	Gros œuvre
Adjudication de gré à gré	moins de 150 000		moins de 300 000	moins de 150 000	moins de 300 000
Procédure sur invitation	dès 150 000	unter 250'000	dès 300 000	moins de 250 000	moins de 500 000
Procédure ouverte / sélective	dès 230 000	dès 250 000	dès 2 000 000	dès 250 000	dès 500 000

■ Niveau fédéral

■ Cantons, villes, communes